

Modalités d'accueil des personnes en situation de handicap

Au sein de l'auto-école, la monitrice autoécole s'adapte à vos besoins et à votre handicap :

Pour les séances de Code :

- Les séances se déroulent en présence de la monitrice qui apporte des explications et reformule au besoin
- Possibilité de bénéficier de séances individuelles pour respecter votre rythme et vous accompagner au plus près de vos besoins
- Mise à disposition d'un Manuel de Code la Route en « Facile à lire et à Comprendre (FALC)
- Accompagnement dans les démarches pour s'inscrire à l'examen du Code « Adapté ».

Pour les séances de conduite :

- Adaptation de la durée et de la fréquence des heures de conduites
- Progressivité dans l'apprentissage
- Appui des autres professionnels au besoin (exemple : séances avec l'éducateur sportif adapté pour travailler la souplesse du corps si cela s'avère bloquant pour la conduite)

La Monitrice autoécole est également à votre disposition pour vous soutenir dans vos démarches administratives en lien avec la préparation au code ou au permis de conduire.